

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022

Présidence : Eric Balet
Présence : selon liste des inscrits
Procès-verbal : Lara Hermann
Lieu : Lonza, Visp
Heure : 16 h 00

1. Ouverture

M. Eric Balet salue toutes les personnes présentes et remercie la Lonza pour leur accueil. Il s'excuse de ne pas s'exprimer en allemand et précise que les traductions sont disponibles sur les documents de support. Il lit le mot du président du rapport annuel 2021.

Il n'y a pas de remarque sur l'ordre du jour qui est ainsi adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2021 a été accepté. Pour rappel, le vote avait été fait par correspondance en raison de la pandémie.

3. Rapport annuel 2021

Le rapport annuel a été distribué aux participants. Il est disponible sur le site internet de l'association. M. Eric Balet revient sur les faits marquants, comme :

- la votation relative aux allocations familiales,
- les différentes actions de communication avec notamment la participation à la série d'émission de Good Morning Valais,
- les rencontres digitagora et commerciagora qui favorisent le réseautage et les échanges d'idées,
- la prise de position sur la loi sur l'énergie,
- les résultats des statistiques sur la valeur ajoutée, dont ceux du personnel de l'industrie qui sont bien plus élevés que pour d'autres secteurs.

Le rapport 2021 n'appelle aucune remarque particulière et est donc adopté à l'unanimité.

4. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs

M. Eric Balet présente les comptes 2021. Il lit le rapport des vérificateurs. Ces derniers n'ont pu être présents et s'en excuse. Les comptes sont acceptés tels quels, à l'unanimité.

5. Budget 2022

M. Eric Balet présente les budgets 2022 et la comparaison avec les comptes 2021. Ils figurent dans la partie consacrée aux comptes et bilan du rapport d'activités accessible sur internet. Ils sont acceptés à l'unanimité.

6. Cotisation annuelle

Les cotisations restent inchangées.

7. Elections statutaires

L'élection de M. Daniel Jeiziner de Scintilla AG en remplacement de sa collègue Mme Patricia Ruffiner est avalisée. La réélection de tous les autres membres du comité est également soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

La candidature de M. Michael Ruppen de la société Imwinkelried Lüftung und Klima AG en remplacement de M. Daniel Kehl de Swissfillon sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale 2023.

8. Admission/Démission

Il n'y a pas de départ, ni d'arrivée de membres.

9. Divers

M. Eric Balet informe les participants qu'il existe un fond cantonal pour la formation continue des adultes (FCFCA). Il encourage vivement les membres à présenter leurs projets et les invite à consulter le site internet www.fcfa-kwbf.ch

La séance est close à 17.00. La partie statutaire terminée, le président ouvre la partie conférence et présente les intervenants du jour : Mme Sophia Dini sur le thème « Pôle Industrie 4.0 », M. Giovanni Gallo, notre hôte avec ses collègues, MM. Guy Raboud et Felix Derleth qui nous présenteront et feront la visite d'installations de la Lonza.

A l'issue de cette partie conférence, M. Eric Balet remercie chaleureusement les guides et conférenciers et invitent les personnes présentes à partager l'apéro riche offert par la Lonza.